



24 h de tir à l'arc



Le TAC fait son cinéma les 22 et 23 Août 2026

Lieu de la compétition

Complexe sportif Joachim du Bellay
Square de Liré
49300 Cholet

Engagement

Tir + repas : 50 €
Tir seul : 25 €

Ouverture du greffe	Samedi 22 aout - 10h00
Début des tirs	Samedi 22 aout - 12h00
Fin des tirs	Dimanche 23 aout – 12h00
Résultats suivis du verre de l'amitié	Dimanche 23 aout – 12h30

A savoir

- 32 équipes maximum
- Déguisement ou accessoire en lien avec le cinéma obligatoire, défilé et photo call au programme, récompense à l'équipe la plus originale
- Tir à 30 m sur blason de 80 cm réduit pour les équipes adultes et
- Tir à 30 m sur blason de 80 cm pour les équipes jeunes, ces équipes devront être sous la surveillance d'un adulte
- Cibles d'échauffements à disposition pendant toute la durée des 24h
- **Licence FFTA en cours de validité**
- **Récompenses aux 3 premières équipes adultes et aux 3 premières équipes jeunes**
- Tir en AB

Règlement

Composition des équipes

- 3 archers au minimum et 4 archers au maximum, mixité d'armes, de sexe et de club encouragée
- Si équipe de 3, 1 poulie maximum
- Si équipe de 4, 2 poulies maximum

Chaque équipe doit avoir un archer en permanence sur le pas de tir, chaque équipe s'engage à participer aux défis et à arbitrer sur un créneau horaire tiré au sort.

Inscriptions

- Règlement par chèque à effectuer à l'ordre du « Tir à l'arc Choletais » ou par virement (RIB sur demande)
- Inscriptions clôturées le 25 juillet 2026
- **Aucun remboursement après le 25 juillet 2026 (sauf sous présentation d'un certificat médical)**

Droit à l'image

Lors de la manifestation, des photos seront prises, dont certaines seront visibles sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux, les archers et accompagnateurs ne souhaitant pas y figurer devront se signaler auprès du greffe.



24 h de tir à l'arc



Le TAC fait son cinéma les 22 et 23 Août 2026

Restauration

Pensez à amener vos verres et vos couverts

Restauration sur place

Boissons, gâteaux, Plateaux repas

Menus (uniquement sur réservation)

Samedi soir : Salade de tomate/thon/œuf, Crêpinette de porc à la provençale, Riz et salade, Brie/emmental, Tarte Normande – **15 €**

4 heures : Soupe à l'oignon – **offert**

Dimanche matin : Café, thé, chocolat, brioche, pain et jus de fruit – **5 €**

Dimanche midi : Piémontaise, filet de poulet à la diable, pommes de terre rissolées, Brie/emmental, Eclair café ou chocolat – **15 €**

Réservation des repas possible jusqu'au 25 juillet 2026

Les accompagnants ont la possibilité de réserver des plateaux repas.



24 h de tir à l'arc



Le TAC fait son cinéma les 22 et 23 Août 2026

Fiche d'inscription

A retourner **avant le 25/07/2026**

- par e-mail à inscriptions.tac@gmail.com
- par voie postale à : Pauline Corbez, 1 impasse des bois, 49280 Saint Léger sous Cholet
- Renseignements au 06.81.87.08.80 (Pauline CORBEZ)

Coordonnées du responsable des inscriptions

Nom :

e-mail :

tél :

Equipe

Nom – Prénom	N° Licence	Catégorie	Type d'arc	Formule complète (Tir + repas) 50 €	Tir Seul 25 €	Plateaux repas			Total
						Samedi Soir 15 €	Dimanche matin 5 €	Dimanche midi 15 €	

Accompagnants

Nom – Prénom	Plateaux repas			Total
	Samedi Soir 15 €	Dimanche matin 5 €	Dimanche midi 15 €	

TOTAL ENGAGEMENTS : €



Le TAC fait son cinéma les 22 et 23 Août 2026

Lieu de la compétition

Complexe sportif Joachim du Bellay
Square de Liré
49300 Cholet

